

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 5 AVRIL 2024

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 13
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation : 29 mars 2024.

Date de publication : 12 avril 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq avril à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Bernard FAVRE, Bernard COTTIN, Willy BONFY, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Marie-France AULAS, Sophie DUMONTEL et Virginie THIVENT.

Excusé(es) : M. Loïc COLTEL a donné procuration à M. Bernard COTTIN, M. Benoît MEILHAC, Mme Corinne MERLIN a donné procuration à Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT, Mme Sonia BLONDEAU a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL, Mme Laure SEYDOUX a donné procuration à M. Robert LUQUET.

Absent(s) : M. Fabrice THERVILLE.

Secrétaire de séance : M. Jean-André GUILLERMIN.

Objet : 2024/0504/031 – Travaux de voirie 2024 – demande de fonds de concours MBA.

Monsieur le Maire donne la parole à M. Jacques PEREIRA qui propose au Conseil municipal un programme de travaux de voirie au titre de l'année 2024. Le coût global de cette opération est estimé à 89 392.50 € HT, soit 107 271.00 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé du projet, le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide :

- d'approuver le projet présenté ;
- d'autoriser le Maire à :
 - signer la demande de subvention et les pièces du dossier auprès de MBA pour les fonds concours ;
 - lancer l'opération de travaux ;
 - signer tout acte et document afférent à l'exécution de la présente délibération ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme
Le 10 avril 2024,
Le Maire, Robert LUQUET